



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège: 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎: 03 27 79 67 00 @: contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr/>

Pôle de Beauvais: BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎: 03 44 02 42 02 @: secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

COMMISSION REGIONALE DES TOURNOIS

IMPRIME TOURNOI : DEMANDE D'HOMOLOGATION

ASSOCIATION : [FOS Villeneuve d'Ascq Tennis de Table](#) Numéro : **07590068**
Adresse du siège : [de Villeneuve d'Ascq, rue Yves Decugis, 59650 Villeneuve d'Ascq](#)
Nom et prénom du Président de l'association : [Mr LEFEBVRE François](#)
Adresse personnelle : [1 square Pablo Picasso, 59290 Wasquehal](#)
N° de téléphone domicile : . **N° de travail :** [0673677444](#)
Date du tournoi : [9 et 10 Février 2019](#)
Adresse e.mail (club ou personnelle) lepresident.fostt@orange.fr ou
correspondance.fostt@orange.fr

Je, soussigné, Président de l'association précitée, demande à la Ligue du Nord/Pas-de-Calais l'homologation d'un tournoi que je désire organiser.

J'en accepte l'entière responsabilité et je m'engage par la présente à respecter et accepter les règlements officiels en vigueur relatifs aux tournois ; et d'autre part à remplir et maintenir les déclarations faites dans le questionnaire ci-joint.

Signature : [F. LEFEBVRE](#)

Accord de la ligue Hauts-de-France Le :

Nom et coordonnées du responsable :

.....

Transmis à la FFTT pour homologation (niveau national et international) le : / /

Signature et cachet du responsable :

Le règlement sportif du tournoi doit être joint à ce document (2 exemplaires pour un niveau supérieur à l'interrégional en étant rédigé suivant les recommandations des règlements fédéraux. Il doit être accompagné des droits d'homologation correspondants (voir article 26)

NUMERO D'HOMOLOGATION :

IMPRIME TOURNOI : DEMANDE D'HOMOLOGATION

1. DATES SOUHAITEES DANS L'ORDRE PREFERENTIEL

ORDRE	JOUR	DATE	MOIS	ANNEE
1	Samedi et Dimanche	9 et 10	FEVRIER	2019
2				
3				
4				
5				

2. NIVEAU DU TOURNOI (encercler le chiffre correspondant au choix)

1	INTERNATIONAL → FTT
2	NATIONAL → FTT
3	REGIONAL
4	DEPARTEMENTAL NORD
5	DEPARTEMENTAL PAS-DE-CALAIS

3. ORGANISATION

PERSONNE A CONTACTER = 1 : NAOUR Jean Bernard

ADRESSE : 13 Rue des Reçus, 59650 VILLENEUVE D ASCQ

..... Tél. : 07 62 12 96 61

PERSONNE A CONTACTER = 2 : DEPRAETER Séverine

ADRESSE : 29 RUE CAMILLE DESMOULIN, 59260 HELLEMES

..... Tél. : 06 11 73 02 07

PERSONNE A CONTACTER = 3 : LEFEBVRE François

ADRESSE : 1 square Pablo Picasso, 59290 WASQUEHAL

..... Tél. : 0673677444

4. LIEU DU TOURNOI

VILLE VILLENEUVE D'ASCQ

ADRESSE DELA SALLE : Complexe sportif des ESUM, allée de la Frange, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

..... Tél. :

5. HORAIRES SOUHAITES : JOUR : samedi horaire de 8h00 à 22h00

JOUR : dimanche horaire de 8h00 à 23h00

PREVOYEZ UNE INTERRUPTION LE MIDI : OUI
NON TEMPS :

6. CARACTERISTIQUES DE LA SALLE : SURFACE : 600 M²

SALLE 1. Salle spécifique

LONGUEUR : 30 M

LARGEUR : 20 M

HAUTEUR : de 7 à 9 M

DIMENSIONS DES AIRES DE JEU : 12 m x 6 m

PUISSANCE D'ECLAIREMENT DE LA SALLE : + 800 LUX

NATURE DU SOL : BOIS CIMENT REVETEMENT SYNTHETIQUE
 MOQUETTE PEINTURE CARRELAGE
 AUTRES (préciser) : Résine

NOMBRE DE TABLES MISES A DISPOSITION DES JOUEURS : 8 tables

MARQUE DE TABLE : JOOLA NOMBRE : 8

Y AURA T- IL DES SEPARATIONS OUI, délimitant toutes les aires OUI
 NON

MARQUES DES BALLEES QUI SERONT UTILISEES : ARTENGO

6. BIS. CARACTERISTIQUES DE LA SALLE : SURFACE : 800 M²

SALLE 2 - GRS

LONGUEUR : 40 M

LARGEUR : 20 M

HAUTEUR : de 7 à 9 mètres

DIMENSIONS DES AIRES DE JEU : 12 m x 6 m

PUISSANCE D'ECLAIREMENT DE LA SALLE : 500 LUX

NATURE DU SOL : BOIS CIMENT REVETEMENT SYNTHETIQUE
 MOQUETTE PEINTURE CARRELAGE
 AUTRES (préciser) : TARAFLUX

NOMBRE DE TABLES MISES A DISPOSITION DES JOUEURS : 16 tables

MARQUE DE TABLE : JOOLA NOMBRE : 16

Y AURA T- IL DES SEPARATIONS OUI, délimitant toutes les aires OUI
 NON

MARQUES DES BALLEES QUI SERONT UTILISEES : Balles plastique ARTENGO 40+

6. TER. CARACTERISTIQUES DE LA SALLE :SURFACE : 800 M²

SALLE 3 - ASVAM

LONGUEUR : 40 M

LARGEUR : 20 M

HAUTEUR : de 7 à 9 mètres

DIMENSIONS DES AIRES DE JEU : 12 m x 5.5 m

PUISSANCE D'ECLAIREMENT DE LA SALLE : 500 LUX

NATURE DU SOL : BOIS CIMENT REVETEMENT SYNTHETIQUE
 MOQUETTE PEINTURE CARRELAGE
 AUTRES (préciser) : TARAFLUX

NOMBRE DE TABLES MISES A DISPOSITION DES JOUEURS : 16 tables

MARQUE DE TABLE : JOOLA .. NOMBRE : 16

Y AURA T- IL DES SEPARATIONS OUI, délimitant toutes les aires OUI
 NON

MARQUES DES BALLEES QUI SERONT UTILISEES : Balles plastique ARTENGO 40+

7. NOM DU JUGE-ARBITRE OFFICIEL SOUHAITE, DANS L'ORDRE PREFERENTIEL :

1. : NAOUR Jean Bernard

8. TIRAGE AU SORT DATE : 7 février 2019 . HEURE : 17 heures

ADRESSE : ESUM allée de la Frange, à Villeneuve d'Ascq

9. NOMBRE DE SERIES : 17

DETAIL DES SERIES

HEURES	N° SE-SERIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGAGEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nb de LOTS	VALEUR DES LOTS Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
14h00	A	Série jeunes Pouss / Benj G et F	4 €	60€	4	Lot 25€	Lot 15€	Lot 10€	Lot 10€
14h00	B	Série jeunes Minimes G et F	4 €	60€	4	Lot 25€	Lot 15€	Lot 10€	Lot 10€
14h00	C	Série jeunes Cadets(tes) / juniors G et F	4 €	90€	4	Lot 35€	Lot 25€	Lot 15€	Lot 15€
15h00	D	Coupe Davis 1 (<1400)	8 € (par équipe)	190€	4	2x40€	2x25€	2x15€	2x15€
16 h00	E	Handicap	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
15h00	F	Coupe Davis 2 (<3200)	10 € (par équipe)	220€	4	2x50€	2x30€	2x15€	2x15€
17h00	G	Vétérans	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
9h30	J	5-6 (<ou=699)	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
10h30	K	5-8 (<ou=899)	6 €	190€	4	100€	50€	20€	20€
9h30	L	6-10 (600-<ou=1099)	6 €	190€	4	100€	50€	20€	20€
11h30	M	9-12 (900 < ou=1299)	6 €	190€	4	100€	50€	20€	20€
10h30	N	11 -15 (1100 ou<=1599)	6 €	200€	4	100€	50€	25€	25€
11h30	O	13-20 (non numérotés)	6 €	255€	4	130€	65€	30€	30€
13h00	P	OPEN Ouvert à tous	6 €	290€	4	140€	70€	40€	40€
12h30	Q	Féminines (500 à 599)	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
12h30	R	Féminines (600 et +)	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
8 h 30	S	Handicap	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€

LE PRESENT QUESTIONNAIRE A ETE REMPLI PAR, NOM : **NAOUR JEAN BERNARD**

J'adresse ci-joint, le règlement sportif de notre tournoi, le plan de la salle avec la disposition des tables, la demande de juge-arbitre, et **2 chèques : l'un pour les droits d'homologation de 55 euros et l'autre de caution de 110 €**. Celui-ci sera rendu si toutes les conditions sont remplies (voir article 26 du règlement des tournois). Les chèques seront libellés impersonnellement à l'ordre de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis de Table.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège: 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI
☎: 03 27 79 67 00 @: contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr/>
Pôle de Beauvais: BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX
☎: 03 44 02 42 02 @: secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

RÈGLEMENT

Le FOS VILLENEUVE D'ASCQ TENNIS DE TABLE VOUS INVITE À SON 10^{ème} TOURNOI RÉGIONAL HOMOLOGUÉ

- *Le samedi, 9 Février 2019 à partir de 14h00*
- *Le dimanche 10 Février 2019 à partir de 8h00*

*Au sein du Complexe sportif des ESUM, allée de la Frange,
59650 Villeneuve d'Ascq.*

Article 1 :

Ce tournoi est homologué par la ligue Hauts-de-France sous le N° :

Article 2 :

Ce tournoi est ouvert aux licenciés de la ligue Hauts-de-France.

Article 3 :

Les parties se dérouleront sur **40 tables JOOLA** Olympic avec des balles TIBHAR 3 étoiles homologuées FFTT. Chaque table disposera d'un marqueur. Les joueurs perdant seront tenus d'assurer l'arbitrage de la partie suivante à l'appel du juge-arbitre.

Article 4 :

Chaque joueur se fera pointer une 1/2 heure avant sa première série à la table de pointage et ne pourra participer que s'il présente sa licence (en cours de validité). Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au 2^{ème} appel sera déclaré forfait pour l'épreuve concernée.

Article 5 :

Les rencontres se disputeront au meilleur des 5 manches, sauf pour la série Handicap qui se déroule en 1 manche de 40 points (**le gagnant étant le 1^{er} arrivant à 40 points**). Pour cette dernière série 2 points d'avance seront accordés par différence de classement (tranche de 100 pts), le handicap maximum étant limité à 20 points.

Article 6 :**Tableaux, horaires, coût et dotation des séries**

HEURES	N° SE-RIE	DESIGNATION	DROITS D'ENGA-GEMENT	MONTANT de la DOTATION	Nb de LOTS	VALEUR DES LOTS Pour les 4 premiers			
						1	2	3	4
14h00	A	Série jeunes Pouss / Benj G et F	4 €	60€	4	Lot 25€	Lot 15€	Lot 10€	Lot 10€
14h00	B	Série jeunes Minimes G et F	4 €	60€	4	Lot 25€	Lot 15€	Lot 10€	Lot 10€
14h00	C	Série jeunes Cadets(tes) / juniors G et F	4 €	90€	4	Lot 35€	Lot 25€	Lot 15€	Lot 15€
15h00	D	Coupe Davis 1 (<1400)	8 € (par équipe)	190€	4	2x40€	2x25€	2x15€	2x15€
16 h00	E	Handicap	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
15h00	F	Coupe Davis 2 (<3200)	10 € (par équipe)	220€	4	2x50€	2x30€	2x15€	2x15€
17h00	G	Vétérans	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
9h30	J	5-6 (<ou=699)	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
10h30	K	5-8 (<ou=899)	6 €	190€	4	100€	50€	20€	20€
9h30	L	6-10 (600-<ou=1099)	6 €	190€	4	100€	50€	20€	20€
11h30	M	9-12 (900 < ou=1299)	6 €	190€	4	100€	50€	20€	20€
10h30	N	11 -15 (1100 ou<=1599)	6 €	200€	4	100€	50€	25€	25€
11h30	O	13-20 (non numérotés)	6 €	255€	4	130€	65€	30€	30€
13h00	P	OPEN Ouvert à tous	6 €	290€	4	140€	70€	40€	40€
12h30	Q	Féminines (500 à 599)	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
12h30	R	Féminines (600 et +)	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€
8 h 30	S	Handicap	6 €	150€	4	70€	40€	20€	20€

Remarques :

- Les séries A à G auront lieu le samedi 9 Février et les séries J à S le dimanche 10 Février ;
- Les chèques d'inscription seront libellés à l'ordre du « FOS Villeneuve D'Ascq Tennis de Table ».

Article 7 :

Des lots en espèces, et de nombreuses récompenses seront remis aux participants des phases finales : dotation **d'une valeur totale de 2835 €**.

Les dotations en espèces sont portées à titre indicatif et pourront être revues en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau.

Article 8 : Déroulement des séries

- Tableau par élimination directe pour les séries D, E, F et S.
- Pour les autres séries, suivant le nombre de participants, premier tour par poules de 3 joueurs ou 4 joueurs avec 2 qualifiés par poule pour le tableau final à élimination directe en tenant compte des têtes de séries. **Au maximum 96 participants.**

Article 9 :

Le samedi tout joueur a la possibilité de s'inscrire à sa série plus une coupe Davis plus le handicap.

Coupe Davis n°1 la somme des points ne pourra être supérieure à 1400 points.

Coupe Davis n°2 la somme des points ne pourra être supérieure à 3200 points

Le dimanche tout joueur peut s'inscrire à 2 séries simples, plus le handicap

Les Poussins/Poussines ne peuvent pas s'inscrire dans les séries du dimanche.

Article 10 :

Le joueur gagnant une rencontre apportera à la table d'arbitrage, la fiche de partie, le stylo et la balle de match.

Article 11 :

Chaque joueur devra utiliser une tenue sportive (short + maillot). Le port de chaussures de ville est interdit sur l'aire de jeu.

Par ailleurs, tout participant devra respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition. Il sera interdit de fumer dans le complexe sportif.

Article 12 :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de pertes, vols ou accidents pouvant survenir durant le tournoi.

Article 13 :

Le tirage au sort se déroulera le **jeudi 7 février 2019 à 17h00 à Villeneuve D'Ascq**. Celui-ci sera effectué par **Mr NAOUR Jean-Bernard**, Juge-Arbitre de la compétition.

Article 14 :

Les engagements sont à faire sur le site : <http://tournoi.fostt.fr/> pour le mercredi 6 Février au plus tard.

Après réception du mail de validation, les droits d'inscription sont à envoyer à :
Marie Paule NAOUR 13 Rue des reçus 59650 Villeneuve d'Ascq.

Seuls les engagements validés, droits d'inscription acquittés seront pris en considération.

Toute inscription après le **6 Février 2019** est conditionnée à l'accord du Juge-arbitre.

Article 15 :

Le Comité d'organisation se réserve le droit de prendre les décisions qu'il jugera utiles pour la bonne marche du tournoi en fonction du nombre de participants (annulation ou modification de séries).

Remarque : En cas d'annulation d'une série, les joueurs inscrits seront remboursés.

Article 16 :

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

Article 17 :

Pour toute série hors-série handicap, le nombre maximum d'inscrits est de 96 joueurs, voire 64 suivant les directives municipales.

Les séries handicap seront de 128 joueurs maximum.

Article 18 :

Tournoi non-stop. Pas d'arrêt entre 12h00 et 14h00.

Stand restauration et vestiaires (non surveillés) seront à la disposition de tous.

**Complexe sportif des ESUM,
Allée de la Frange,
59650 Villeneuve d'Ascq.**

